



COMMISSION SPORTIVE

Réunion le	16.09.2026
A :	18h00
Fin :	19h30
Présidence :	Mme CHARRAUD Clémentine
Présents :	Mme DAMOURETTE Marjorie, Mrs CAETANO Bruno, PASQUET Christophe, SORRENTINO Thomas, LORY Joël

ENGAGEMENTS COUPE INDRE SENIORS « René SCHOEN »

Se sont engagés à ce jour 73 clubs :

US Aigurande, P. Ambrault, AS Ardentes, USAP, US Argy, E. Arpheuilles Clion Saulnay, US Azay le Ferron, FC Bas Berry, SS Bélabre, US Le Blanc, E. Bouges-Céphons, FC Briantes Lacs, ACS Buzançais, BVN, AS Chabris, US La Châtre, SS Cluis, FC Coings Céré, Berrichonne 3, Etoile Cx, FC Fontchoir Cx, La Mifa 36, LTC, ECL St Christophe Cx, EGC Touvent Cx, FC Déols, FC Diors, SS Ecueillé, FC Eguzon, ES Etrechet, US Gatines, AS Ingrandes, SA Issoudun, SC Issoldunois, AS Jeu les Bois, FC Levroux, FC Luant, AS Maron, FC2MT, FCMO, US Montgivray, US Montierchaume, AS Neuvy Pailloux, AS Niherne, AAE Nohant Vic, FC Obterre, JS Palluau, AC Parnac V.A., US Le Poinçonnet, E. Pont Chrétien, ES Poulaines, JLVC Pouligny St Pierre, US Reuilly, EC Sassierges St G., ES Sazeray Vigoulant, AC St Aout, FC2S, FC SSRP, AS St Gaultier Thenay, AS St Lactencin, US St Maur, A St Valentin, US2R, SC Tendu, FC Tournon St M., FC Valp 36, SC Vatan, USB Vendoeuvres, La Vicq Nahon, US Villedieu, US Villegouin, AC Villers, ES Vineuil Brion.

Le tirage du 1^{er} tour de la Coupe de l'Indre Seniors « René SCHOEN »

aura lieu le Mercredi 7 Octobre à 19h00

au District de l'Indre

pour les matchs le Dimanche 25 Octobre 2026 à 14h30

COUPES JEUNES

Ouverture des engagements sur Footclubs lundi 14 septembre 2026

Clôture des engagements le vendredi 25 septembre 2026

Tirage Coupe U15 « M. Hervault » le Mercredi 30 Septembre 2026 à 19 h au District

Tirage Coupe de l'Indre U18 « P. Roux », U17 « A. Labrune » le mercredi 7 octobre 2026 à 18 heures au District.

1^{er} tour :

P. Roux et A. Labrune le samedi 31 octobre 2026

M. Hervault le samedi 10 octobre 2026

FMI

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs doivent se munir de **feuilles de match papier** au cas où la FMI ne fonctionnerait pas, d'avoir un **listing des licenciés à jour** ou d'utiliser l'application **Footclubs** compagnon.

COURRIERS

- . **E. Palluau-St Genou** : pris connaissance, transmis au Président du District pour réponse à donner
- . **Espoir Boischaut Sud** : les équipes U17 D1 et U17 D2 joueront les matchs sur le terrain synthétique de la Châtre. Les 2 poules seront avisées par e-mail.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de l'Indre de Football (secretariat@indre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts:

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

La Présidente de la CS,
C. CHARRAUD